# Auver Dance Festival

# Bulletin de réservation individuel

# I bulletin par personne

(Attention pour le bien être des danseurs, le nombre de places est limité)

Date limite d'inscription le 15 juillet 2023

(dans la limite des places disponibles)

Il se peut que nous clôturions avant cette date, si nous jugeons que le nombre de danseurs par salle est atteint.

Afin d'éviter les inscriptions sans suite, seules les réservations avec réglement seront prises en compte

Nom: \_\_\_\_ Prénom :

Adresse:		
Code Postal :		-
Ville :		
Email :		
Portable :		
	pour les mineurs) :  ble de (club / danseurs, et	c) pour les repas de vendredi et Samedi soir :
	t à renvoyer, acco e de Courpière Co	mpagné du paiement par untry Club
Je règle en 1 che	èque <i>(encaissé le 15 ju</i>	in 2023).
Je règle en 2 che	èques sans frais (indiquer	la date d'encaissement au dos - maxi le 15 juin 2023).
, ,	du programme et des salle	scription. Les organisateurs se réservent le es en fonctions de contraintes de sécurités,
Fait à	, le	Signature

FORFAITS	PRIX	
FORFAIT DANSEURS (entourez le code de votre (vos) choix)		
Code D1 - D2 - D3 - D4 - D5 - D6		
FORFAIT NON DANSEURS (entourez le code de votre (vos)		
choix)		
Code N1 - N2 - N3 - N4 - N5 - N6		
TARIFS HORS FORFAITS		
Soirée Jeudi à partir de 18h : Soirée « Carrefour des régions »		
Dîner (chacun amène un salé et un sucré à partager) et Bal CD		
Soirée complète Vendredi à partir de 19h : Dîner et Concert dansant		
Country Line Dance avec LILLY WEST		
Concert seul Vendredi de 21h à minuit : Concert dansant Country		
Line Dance avec <i>LILLY WEST</i>		
Soirée complète Samedi à partir de 18h : Concert « Tout Eddy		
Mitchel en Live », Dîner de Gala et Bal CD Country Line Dance		
Concert seul Samedi de 18h à 20h : Concert « Tout Eddy Mitchel en Live »		
Bal seul Samedi de 21h à minuit : Bal CD Country Line Dance		
Dimanche après-midi de 13h30 à 16h : Bal CD Country Line Dance		
Frais postaux pour l'envoi des bracelets (à rajouter)	1,00€	
Montant total de ma réservation		

**NOTA:** Ce programme pourra être mis à jour en fonction des contraintes sanitaires et des inscriptions.

Merci de votre compréhension

Le Responsable

# COURPIERE COUNTRY CLUB

# Jean Pierre Franchi

234 Route d'Estandeuil - Terre Rouge 63520 Saint Dier d'Auvergne Tel. 06 67 27 01 77 – Email : courpierecountry@gmail.com

http://courpierecountry.jimdo.com





# RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

# Evénement uniquement sur réservation

#### ARTICLE 1 - Lieux et dates de l'événement :

AUVER'DANCE FESTIVAL, organisé par l'association « Courpière Country Club » aura lieu du 24 au 27 aout 2023 à l'Espace Couzon/Coubertin, rue Pierre de Coubertin à Courpière (63120).

Toute personne entrant sur le site de l'événement devra avoir précédemment effectué une réservation.

L'ouverture des portes se fera :

- · Jeudi 24 aout de 18h à minuit
- Vendredi 25 aout de 8h30 à minuit
- Samedi 26 aout de 8h30 à minuit
- Dimanche 27 aout de 8h30 à 17h00

#### ARTICLE 2 - Modalités :

Toute inscription implique l'acceptation du règlement et des conditions d'inscription.

Les stages sont ouverts à toute personne pratiquant la danse Country et Line Dance, sans distinction de style.

Courpière Country Club se réserve le droit de modification du déroulement du week-end selon les besoins des chorégraphes ou en cas de nécessité (administrative, pratique, sécurité ou d'occupation des locaux, etc....)

Dès que le nombre maximum de participants sera atteint, Courpière Country Club se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite.

#### ARTICLE 3 - Conditions d'inscription :

La réservation s'effectue au moyen du bulletin d'inscription individuel ci-joint ou mis à disposition sur demande auprès de l'Association par mail, courrier ou téléphone.

Le bulletin d'inscription dûment rempli et accompagné du ou des chèques de règlement doivent être envoyé par courrier uniquement à :

## Courpière Country Club - Jean Pierre Franchi - 234 Route d'Estandeuil - Terre Rouge 63520 St Dier d'Auvergne

Les réservations sont traitées dans l'ordre d'arrivé, aucune pré-réservation ne sera prise en compte.

L'inscription sera validée par l'envoi d'un email de confirmation après réception de ce bulletin de réservation complet et accompagné du paiement.

Les réservations non accompagnées du paiement ne seront pas considérées comme définitives et l'organisateur se réserve le droit d'annuler celle-ci.

Toute réservation validée par l'organisateur est définitive et non remboursable. (Voir article 12)

#### ARTICLE 4 : Paiement

Paiement uniquement par chèque bancaire libellé à l'ordre de Courpière Country Club. Le paiement en espèces n'est pas accepté. Pour les frontaliers qui ne disposent pas de chèques, nous consulter.

Possibilité de paiement en 2 fois sans frais. Joindre les 2 chèques à la réservation en *précisant bien* la date d'encaissement de chacun au dos et dans tous les cas avant le 15 juin 2023.

#### ARTICLE 5 : Responsabilités - Assurances :

Courpière Country Club en tant qu'organisateur a souscrit une assurance « Responsabilité Civil » pour les locaux et les personnes, toutefois, la responsabilité de Courpière Country Club ne saurait être engagée en dehors des heures de stage et des soirées dansantes, ni pour les préjudices corporels ou matériels causés ou subis pendant la durée de l'événement. L'association se décharge de toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels pendant toute la durée de l'événement.

### ARTICLE 7 : Présentation, comportement et discipline :

En toutes circonstances et en tous lieux de l'événement, toutes les personnes inscrites doivent avoir une présentation et un comportement correct en actes et en paroles.

Durant les stages, aucun rassemblement ne sera toléré dans la salle de cours, les discussions devrons être faites avant ou après le cours ou à l'extérieur sous peine d'exclusion.

Les locaux doivent rester propres. Les papiers, bouteilles doivent être jetés dans les poubelles réservées à cet effet.

Il est strictement interdit de fumer dans les locaux utilisés pour l'événement, un coin spécifique « FUMEUR » avec cendrier sera mis à votre disposition sur le site en extérieur.

Les objets tranchants ou dangereux sont formellement interdits, ainsi que l'utilisation des téléphones portables pendant le cours. Les manquements au principe de bonne conduite à l'égard des chorégraphes, d'un membre de l'association ou de toute autre personne ne sont pas tolérés.

Toute personne inscrite ne respectant pas cet article fera l'objet d'une exclusion définitive de l'événement,

Les enfants non danseurs ne sont pas admis aux stages car ils risquent de les perturber. Par ailleurs, nous rappelons qu'ils restent sous la responsabilité de leurs parents durant toute la durée de leur présence sur le site et par conséquent ne doivent en aucun cas rester seuls. Leur présence doit rester discrète et ne doit, en aucun cas, gêner le déroulement de l'événement sous peine d'expulsion immédiate.

#### ARTICLE 8: Droits Audiovisuels:

Toute personne inscrite accorde la permission irrévocable de publier et diffuser toutes les photographies, images et vidéos prises lors de l'événement.

Il est interdit, sauf autorisation de chaque chorégraphe, de filmer les séances des stages.

#### ARTICLE 9: Tenue vestimentaire:

Pas de recommandation concernant le tenue vestimentaire, hors mis une tenue correcte et les *DRESS CODE* des soirées de Gala. Par contre, *pour les chaussures*, attention les sols sont différents (plancher, béton ciré), merci d'adapter vos chaussures afin d'éviter les accidents.

Pour les stages dans la salle de danse : Parquet flottant donc uniquement chaussures de danse, basket de danses propres ou chaussettes.

#### ARTICLE 10 : Cours et Chorégraphes :

Le programme détaillé de l'événement est en téléchargement sur notre site internet. Toute modification de celui-ci, fera l'objet d'un affichage dans les lieux de cours, mais n'ouvrira aucun droit de rétractation de la part des inscrits ou de remboursement. Les Chorégraphes ont été réservées plus de 15 mois à l'avance par l'organisation. Nous nous sommes engagés à ce qu'ils soient présents, mais nous ne sommes pas à l'abri d'un cas de force majeur. Nous ne sommes que des êtres humains avec nos forces et nos faiblesses.

#### L'absence d'un des Chorégraphes :

Absence durant l'événement (cas de force majeur) : Le Chorégraphe n'est pas remplacé, et les workshops non effectués ne sont ni récupérés ni remboursés.

Absence avant le début de l'événement (cas de force majeur) : Le Chorégraphe est remplacé, dans la mesure du possible, par un autre Chorégraphe. Les inscrits ne peuvent ni contester le choix du remplacement ni remettre en cause leur inscription à l'événement du fait de ce choix. Les workshops assurés par ce remplaçant ne pourront pas faire l'objet d'une demande de remboursement ou d'une quelconque indemnisation.

Les inscrits seront avertis de ces changements par email le plus rapidement possible après constatation du problème.

#### ARTICLE 11 : Hébergement et Restauration

La réservation des chambres d'hôtes/d'hôtel/gîtes reste sous la seule responsabilité des participants. La liste des hébergements partenaires est indiquée sur notre site http://courpierecountry.jimdo.com.

La restauration sur le site de l'événement est organisée par Courpière Country Club et le traiteur « les Arcades de Barjavelle » :

- Jeudi soir (vers 19h30): Auberge Espagnol sur le thème « le Carrefour des Régions ». Chaque participant amène une spécialité froide (sucrée ou salée) de sa région et on partage tout (hors boissons)
- Les midis (vers 12h30) et vendredi soir : plateau repas chaud préparé par les Arcades de Barjavelle
- Samedi soir (19h30): Repas de gala préparé par les Arcades de Barjavelle

Tout au long du week-end, une buvette avec gâteaux, sucreries et boissons sera à votre disposition (pas de salé).

#### ARTICLE 12: Annulation et remboursement

Toute réservation est ferme et définitive à réception du dossier complet (bulletin + paiement) et non remboursable, toutefois vous avez la possibilité, après accord de l'organisateur par écrit, de vendre votre place à une tierce personne et du coup de la signaler à l'organisateur pour vous décharger de votre responsabilité.

Une annulation pure et simple ne pourra donner lieu à un remboursement même partiel.

En cas d'exclusion par l'organisateur pour manquement au règlement ne pourra donner lieu à un remboursement même partiel

Merci d'avoir pris le temps de lire ce règlement et de parapher ces pages (OBLIGATION)

### Courpière Country Club

Paraphe